



SECTION

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)



SARTHE

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Compte-rendu du Comité technique local du 14 janvier 2016

Ce CTL est la seconde convocation de celui qui aurait dû se tenir le 05 janvier 2016 et que toutes les organisations syndicales ont boycotté.

Après lecture des déclarations liminaires (cf ci-joint celle de **F.O.-DGFIP**), les organisations syndicales présentes, sauf la délégation **F.O.-DGFIP**, ont décidé de quitter la séance.

En réponse à ces déclarations, le président émet des réserves sur l'arrivée de 6 A au sein du département. Il précise par ailleurs que les 3 A en Direction dédiés au soutien au réseau seraient amenés à renforcer les services en difficulté sur le plan organisationnel.

La délégation **F.O.-DGFIP** présente rappelle qu'elle a siégé en seconde convocation au motif décrit dans sa déclaration liminaire à savoir notre volonté d'assurer « le mandat pour ceux qui leur font confiance dans la défense du Service Public et donc de la République » ; le boycott systématique laisse trop souvent le champ libre aux directions locales en matière d'emplois.

1) Déclinaison départementale des suppressions d'emplois du LPF 2016 (pour avis) :

Le président nous informe des différents critères retenus pour l'établissement de ces suppressions d'emplois à savoir le rapport emplois/charges, l'historique des suppressions dans le poste (repérer les dernières suppressions et cibler les futurs postes supprimés !) ; transfert et évolution des missions, sites avec trop d'emplois vacants entraînant la suppression de poste (exemple : La Ferté Bernard).

Nous nous sommes abstenus de participer à toute discussion sur la déclinaison établie par la Direction à part une intervention sur la suppression d'un emploi à la formation professionnelle, car à nos yeux la formation de proximité est un élément indispensable pour répondre à la technicité de notre travail et un facteur d'ascenseur social qui doit rester dans la Fonction Publique (Cf déclaration liminaire).

La délégation **F.O.-DGFIP** n'ayant qu'une voix délibérative a voté **contre** cette déclinaison, en accord avec la position nationale.



SECTION
DE LA
SARTHE

2) Questions diverses :

I] Installation des personnels de Vibraye et de Bouloire dans leurs nouveaux sites :

1) transfert de Vibraye - Site de La Ferté :

La position des postes de travail n'est pas encore définitive et se fera « au fil de l'eau » après étude des observations des agents.

Seuls 2 EDR sont affectés sur site pour une vacance de 3 postes B. Une vigilance particulière doit être observée sur l'avenir d'un poste A.

2) Transfert Bouloire :

Le transfert de ce site est réalisé en partie sur le CDFP de St Calais et l'autre partie sur le CDFP d'Ecommoy. Aucune observation particulière n'est remontée. Ces diverses implantations ont été suivies d'un changement de mobilier.

II] CDFP du Mans :

A ce jour, les diverses implantations sont encore au stade de projet (début des groupes de travail en juillet 2015).

Une situation devrait être présentée au CHSCT le 02/02/2016. En effet, la question de l'impact sur les conditions de travail et en termes de RPS doit faire l'objet d'une étude d'impact et être débattue en CHSCT.

III] Le site de St Paterne est-il en sursis ?

Dans sa réponse, le président déclare que le poste ne présente aucun problème bien qu'un poste inscrit au TAGERFIP ne soit pas pourvu.

Un audit du poste est en cours mais le président ne dit rien sur l'avenir du poste...

IV] Les déménagements des SIP au CDFP du Mans :

Les déménagements des SIP sont impactés par la réorganisation de l'ensemble du CDFP et *devraient* être réalisés avant la campagne d'impôt sur le revenu 2016.

Notre délégation rappelle que les questions concernant l'organisation des services relèvent de la compétence du comité technique local.

Vos représentants **F.O. - DGFIP** :

- Jean-Yves PERDRIAU, PCE Le Mans
- Nadine PERROTEL, SIP Le Mans Est

tél : 02 43 83 82 86

tél : 02 43 83 81 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>